

95\_P-2023

# Code de conduite mondial

2024



Façonner l'avenir  
en toute confiance



**Le Code de conduite mondial d'EY (le « Code »)** fournit un cadre éthique orientant nos comportements. Il s'inspire des valeurs que nous partageons et s'appuie sur notre objectif et notre ambition.

## Notre objectif

### Travailler ensemble pour un monde meilleur

Chez EY, nous avons le souci de travailler ensemble pour un monde meilleur. Nous formons des leaders et des équipes exceptionnels capables de créer, pour toutes nos parties prenantes, de la valeur à long terme menant à une croissance inclusive et durable. Nous aspirons à la qualité dans tout ce que nous faisons et visons ainsi à renforcer la confiance envers les diverses économies du monde entier.

## Nos valeurs

### Qui nous sommes

- Des gens qui font preuve d'intégrité, de respect et d'esprit d'équipe tout en favorisant l'inclusion.
- Des gens énergiques, enthousiastes, dotés du courage des leaders.
- Des gens qui établissent des relations fondées sur le principe de bien faire les choses.

## Notre ambition

- Créer de la valeur à long terme et nous distinguer comme entreprise de services professionnels la plus fiable du monde.
- Créer de la valeur sociale, de la valeur financière, de la valeur pour nos clients et de la valeur pour nos gens.





“

EY est une organisation mondiale emblématique des plus respectées, comme en font foi nos relations privilégiées avec nos clients, notre culture inclusive et solidaire, et nos activités de premier plan. Ces réalités sont intégrées à nos valeurs et à notre raison d’être, dont nous tirons une grande fierté, et se reflètent dans le Code de conduite mondiale d’EY (le Code).

Prenez le temps de lire le Code pour comprendre pourquoi il est essentiel à tous chez EY et comment il nous aide à affronter des situations parfois difficiles.

**Janet Truncale**

Présidente et chef de la direction mondiale d’EY



1

Ai-je dûment consulté mes collègues?

2

Me suis-je montré résolument attaché à la qualité dans la prestation des services?

3

Mes agissements sont-ils licites et conformes aux normes de notre profession?

4

Suis-je en train de compromettre mon intégrité, celle d'EY ou celle de nos clients?

5

Est-ce que je respecte les valeurs d'EY?

6

Est-ce que je respecte les parcours et les points de vue différents des miens?

7

La ligne de conduite que j'ai choisie est-elle la plus éthique? Suis-je à l'aise avec mon choix?

8

Si je consignais ma décision, un réviseur serait-il d'accord avec ce que j'ai fait?

9

Mes actions pourraient-elles porter atteinte à la réputation d'EY?

## Mise en application du Code

Le Code guide notre comportement, mais ne peut prévoir toutes les situations possibles. Il est conçu pour nous aider à réfléchir aux façons d'incarner nos valeurs, que ce soit dans nos décisions ou dans nos comportements. Nous respectons toujours les lois et les règlements en place, de même que nos propres directives, politiques et procédures, et valorisons la qualité et la confiance.

Comment mettre le Code en application? Comment s'assurer d'agir en conformité avec les préceptes énoncés dans le Code? Comment intervenir en cas de problème ou si l'on suspecte des comportements qui vont à l'encontre des principes du Code?

Si la conduite à tenir ne vous semble pas claire ou si vous êtes aux prises avec un problème délicat, les questions qui suivent devraient pouvoir vous aider à déterminer la manière d'agir.

Quiconque ne saisit pas bien ces principes ou ne sait pas trop comment les appliquer doit consulter un collègue possédant les compétences nécessaires pour répondre à ses questions.





# Notre engagement

Le Code de conduite mondial s'applique à nous tous chez EY, quel que soit notre rôle, notre poste ou le groupe auquel nous appartenons.

## Nous aspirons

à la qualité dans tout ce que nous faisons et visons ainsi à renforcer la confiance envers les diverses économies du monde.

## Nous promouvons et soutenons

le Code au quotidien, tant par notre sens personnel du leadership que par nos pratiques d'affaires.

## Nous agissons

conformément aux principes énoncés dans le Code.

## Nous encourageons

chacun à solliciter des conseils auprès des personnes désignées pour favoriser sa mise en application, s'il y a lieu.

## Nous comprenons

que les dérogations ou violations par rapport au Code sont inacceptables et que nous avons la responsabilité de signaler de tels comportements lorsque nous en avons connaissance.

## EY interdit

les représailles de quelque nature que ce soit pour la dénonciation de bonne foi de comportements perçus comme illégaux ou contraires à l'éthique.

## Nous reconnaissons

que les manquements au Code peuvent conduire à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

## Nous attestons

que nous comprenons les principes énoncés dans le Code et que nous nous engageons à les respecter.

Notre Code de conduite mondial s'organise autour de **cinq thèmes** énonçant les principes directeurs qui devraient guider notre comportement à tous chez EY, dans toutes nos sphères d'activité :

# 1

Travailler les uns avec les autres

# 2

Travailler avec les clients et les tiers

# 3

Faire preuve d'intégrité professionnelle

# 4

Maintenir notre objectivité et notre indépendance

# 5

Protéger les données, les informations et le capital intellectuel



# Travailler les uns avec les autres

## **Nous établissons**

des relations fondées sur la confiance mutuelle et sur la conviction que chacun, d'un point de vue personnel et professionnel, a le souci de bien faire les choses.

## **Nous nous respectons**

les uns les autres, nous valorisons les différences et nous nous efforçons de créer un environnement inclusif exempt de discrimination, d'intimidation et de harcèlement. Nous ne tolérons aucune forme de maltraitance fondée sur l'âge, le handicap, le genre, l'identité ou l'expression de genre, la nationalité, la religion, l'orientation sexuelle ou toute autre dimension de l'identité représentée par certaines sociétés d'après l'ethnicité, la couleur, la culture ou la race, ni aucune forme de maltraitance sur la base de différences perçues quant à des caractéristiques humaines.

## **Nous misons**

sur nos différences pour créer un environnement inclusif où les gens se sentent valorisés pour ce qu'ils sont, ont un sentiment d'appartenance et ont envie de faire de leur mieux en toutes circonstances.

## **Nous nous engageons**

à constituer des équipes diversifiées et à tirer le maximum des parcours et des points de vue différents au sein de nos équipes.

## **Nous nous consultons**

et sommes attentifs aux points de vue différents des nôtres, même s'ils remettent en cause nos propres idées.

## **Nous cultivons**

l'intégrité, le respect et l'esprit d'équipe tout en favorisant l'inclusion.

## **Nous nous engageons**

à communiquer ouvertement et en toute sincérité.

## **Nous comptons les uns sur les autres**

pour fournir un service de qualité aux clients d'EY et pour nous perfectionner, et sommes personnellement responsables de notre contribution envers le reste de l'équipe.

## **Nous encourageons et soutenons**

le développement professionnel de nos collègues et valorisons l'accomplissement individuel et l'apprentissage continu.

## **Nous cherchons à obtenir et nous transmettons**

de façon régulière des commentaires francs et constructifs, et nous valorisons le succès.

1







# Travailler avec les clients et les tiers

Il n'est pas de client ni de relation externe qui ait plus d'importance que l'éthique, l'intégrité et la réputation d'EY.

## Travailler avec les clients

### Nous nous engageons

en tant que professionnels, à honorer la confiance que nous accordent les marchés financiers et autrui.

### Nous sommes soucieux

de fournir des services de qualité qui reflètent nos capacités professionnelles, en fonction des enjeux et besoins spécifiques des clients d'EY, en conformité avec les modalités et conditions de nos ententes de mandat.

### Nous nous montrons déterminés et courageux

lorsque nous remettons en question la position de nos clients et ne craignons pas de leur communiquer des informations, même indésirables.

### Nous nous assurons

de savoir non seulement si nous sommes en mesure de réaliser un mandat, mais également si nous devrions l'entreprendre.

### Nous soutenons les membres du personnel d'EY

et cesserions de travailler pour un client qui ferait indûment pression sur eux ou les menacerait dans l'exercice de leurs obligations professionnelles.

## Travailler avec les autorités de réglementation

### Nous respectons

les normes et règles professionnelles qui nous sont applicables et apportons notre concours aux autorités de réglementation qui supervisent notre conduite professionnelle pour s'assurer que les règles et les normes sont adaptées aux besoins du marché en constante évolution.

## Travailler avec les intervenants de l'écosystème, les tiers et les autres parties prenantes

### Nous rejetons

sans exception les pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique.

### Nous refusons

de travailler avec des clients ou des tiers dont les valeurs sont incompatibles avec notre Code de conduite mondial.

### Nous coopérons

avec les autres membres de notre profession, s'il y a lieu, sur les questions d'intérêt public.



# Faire preuve d'intégrité professionnelle

## Notre intégrité professionnelle

### Nous respectons

les lois, règlements et normes qui régissent notre conduite professionnelle.

### Nous préservons

la réputation d'EY. Nous ne dénaturons pas les positions exprimées par EY sur des questions professionnelles et autres.

### Nous préconisons

une culture de consultation. Nous cherchons à régler les questions d'éthique et consultons les personnes appropriées pour ce faire. Nous ne fermons pas les yeux sur les problèmes.

### Nous comprenons et respectons

toutes les directives, politiques et procédures d'EY, y compris celles qui reposent sur notre système de gestion de la qualité.

### Nous offrons

un service d'assistance qui permet de signaler les questions d'éthique délicates.

### Nous reconnaissons

qu'il incombe à chacun de tenir à jour ses connaissances professionnelles et de partager les meilleures pratiques et innovations.

## Notre approche compétitive

### Nous reconnaissons

que notre avantage concurrentiel se concrétise par l'excellence de nos conseils professionnels et la qualité de nos produits, de nos solutions et de notre prestation de services.

### Nous livrons

une concurrence énergique mais honnête.

### Nous n'offrons

aucun avantage personnel ou autre dans l'intention d'obtenir un mandat.

## La documentation de nos travaux

### Nous constituons

une documentation convenable de nos mandats clients et travaux réalisés.

### Nous ne détruisons ni ne modifions

aucun document, et en aucun cas nous ne recommandons leur destruction ou leur modification, pour des motifs illicites ou illégitimes.

### Nous archivons et conservons

la documentation de façon appropriée.

## Nos honoraires

### Nous réclamons

pour nos services des honoraires appropriés et conformes aux modalités de notre entente de mandat et aux normes professionnelles applicables.

## Temps et dépenses

### Nous enregistrons

les heures consacrées au mandat et les dépenses engagées.

### Nous engageons

les dépenses conformément aux politiques d'EY ou, si nous en avons convenu ainsi, conformément aux politiques en matière de dépenses des clients d'EY.

3







# 4

## Maintenir notre objectivité et notre indépendance

### Notre objectivité

#### **Nous maintenons et affirmons**

notre objectivité et notre indépendance, que nous savons déterminantes pour l'exercice de nos responsabilités professionnelles.

#### **Nous faisons preuve**

de l'esprit critique approprié.

#### **Nous rejetons**

toute pression indue exercée par des clients ou des tiers.

#### **Nous sommes attentifs**

aux conflits d'intérêts personnels et professionnels et prenons immédiatement les mesures qui s'imposent pour régler ou gérer les conflits éventuels.

#### **Nous refusons**

l'argent ou les articles de valeur qui pourraient être perçus comme de nature à influencer nos conclusions ou nos conseils ou contreviennent de toute autre manière aux directives d'EY.

### Notre indépendance

#### **Nous nous conformons**

aux règles d'indépendance d'EY, y compris les restrictions applicables à nos familles, et à toute autre obligation relative à l'indépendance énoncée dans les normes professionnelles, les lois et les règlements en vigueur au pays, et nous effectuons les signalements requis sans délai.

#### **Nous évitons**

toute relation qui puisse compromettre - ou sembler compromettre - notre objectivité et notre indépendance.

#### **Nous exerçons**

un contrôle permanent de notre indépendance.



# 5

## Protéger les données, les informations et le capital intellectuel

### Nous respectons et protégeons

les données et informations confidentielles reçues de clients ou de tiers, ou qui leur sont associées, ainsi que les données et informations personnelles concernant les membres du personnel d'EY. Nous n'échangeons d'informations que si leur communication est justifiée dans le cadre de nos activités professionnelles et ne le faisons que conformément aux directives d'EY, à la législation applicable et aux normes professionnelles en vigueur.

### Nous prenons les mesures qui s'imposent

pour protéger nos documents, ordinateurs et autres appareils de gestion de données contenant des données et informations personnelles ou confidentielles, et veillons notamment à suivre les directives d'EY sur la sécurité et les technologies de l'information.

### Nous signalons sans délai

les pertes, vols ou divulgations inopportunes d'informations personnelles ou confidentielles, conformément à la législation applicable et aux directives d'EY.

### Nous n'utilisons

aucune donnée confidentielle ou information personnelle à des fins personnelles et nous respectons la législation applicable et les directives d'EY en matière de délit d'initié.

### Nous utilisons les médias sociaux et les technologies

de façon responsable et respectons la confidentialité de tous ceux et celles avec qui nous sommes appelés à travailler.

### Nous acquérons, développons et protégeons

le capital intellectuel de manière appropriée. Nous respectons les restrictions imposées relativement à son utilisation et à sa reproduction.



## Où trouver de l'aide

Aucun code ne peut prévoir toutes les éventualités. Qui que nous soyons, il nous faudra à l'occasion demander l'aide ou les conseils d'autres personnes pour régler des situations survenant dans le cours normal de la vie professionnelle.

Chez EY, notre culture de consultation est bien implantée. Au-delà des relations établies en interne, nous avons mis en place un réseau de soutien composé de personnes habilitées à conseiller chaque personne qui en a besoin pour s'assurer d'honorer ses engagements en vertu du Code.

Voici quelques ressources, à l'échelle mondiale, régionale, zonale et nationale, vers lesquelles vous pouvez vous tourner pour obtenir de l'aide et des conseils :

- ▶ [Gestion des risques](#)
- ▶ [Équipe Qualité de votre gamme de services](#)
- ▶ [Groupe des Services professionnels](#)
- ▶ [Équipe Talents](#)
- ▶ [Service du contentieux](#)  
(Bureau du directeur des affaires juridiques)
- ▶ [Équipe Indépendance](#)
- ▶ [Site Policy Finder](#)
- ▶ [Service d'assistance EY/Ethics et Conseils de surveillance en matière d'éthique](#)
- ▶ [Site Discover](#)



## EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

EY contribue à un monde meilleur en créant de la valeur pour ses clients, pour ses gens, pour la société et pour la planète, tout en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Grâce aux données, à l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe, les équipes d'EY aident les clients à façonner l'avenir en toute confiance et proposent des solutions aux enjeux les plus pressants d'aujourd'hui et de demain.

Les équipes d'EY fournissent une gamme complète de services en certification, en consultation et en fiscalité ainsi qu'en stratégie et transactions. S'appuyant sur des connaissances sectorielles, un réseau mondial multidisciplinaire et des partenaires diversifiés de l'écosystème, les équipes d'EY sont en mesure de fournir des services dans plus de 150 pays et territoires.

**EY est *All in* pour façonner l'avenir en toute confiance.**

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site [ey.com/fr\\_ca/privacy-statement](https://ey.com/fr_ca/privacy-statement). Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site [ey.com](https://ey.com).

© 2024 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

4667379

Le présent document a été préparé à des fins d'information générale uniquement et ne doit pas être interprété comme des conseils en comptabilité, en fiscalité ou dans un autre domaine professionnel. Veuillez consulter vos conseillers pour des conseils précis.

[ey.com/ca/fr](https://ey.com/ca/fr)